

Analyse du questionnaire enseignants sur les pratiques pédagogiques inclusives

Il y a eu **43 répondants** sur 350 enseignants et enseignants-chercheurs questionnés, soit un taux de réponses de 12 %.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Biologie (A1)	7	16.28%
STU (A3)	4	9.30%
Chimie (A2)	10	23.26%
Physique (A4)	12	27.91%
Mathématiques (A5)	1	2.33%
Informatique (A6)	5	11.63%
Langues (A9)	1	2.33%
Histoire des Sciences (A10)	0	0.00%
Un laboratoire (A7)	0	0.00%
Autre (A8)	3	6.98%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

A. Le parcours de l'étudiant et les dispositifs proposés :

Plus de 78 % des enseignants connaissent les **démarches** à effectuer par les étudiants pour se déclarer en situation de handicap. Toutefois 20% d'entre eux déclarent ne pas connaître le processus.

Concernant les **acteurs** en interne et au sein de l'établissement, une très large majorité des enseignants les identifie sans problème (96%).

Les **possibilités d'aménagements du temps d'études** sont connues et celles relatives aux **examens** encore mieux maîtrisés.

Le **tableau listant les étudiants en situation de handicap**, indiquant les prescriptions pédagogiques n'est connu que par 76 % des enseignants et n'est consulté régulièrement que par 44% des sondés :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Une seule fois en début d'année ou de semestre (A1)	5	11.63%
Régulièrement tout au long du semestre (A2)	19	44.19%
Seulement avant les examens (A3)	12	27.91%
Jamais (A4)	4	9.30%
Sans réponse	3	6.98%
Non affiché	0	0.00%

Ce mode de communication semble convenir au plus grand nombre (81% des enseignants).

Liste des commentaires pour l'ensemble des questions précédentes :

« J'ai déjà travaillé avec le service handisup pour une étudiante mais je n'ai pas une idée claire des démarches à effectuer par l'étudiant. »

« Je mets moyennement aux 3 questions à suivre, car j'ai déjà été confrontée à l'ensemble de ces dispositifs mais comme ils sont plutôt rares, il est possible d'oublier très vite toute la procédure et toutes les possibilités. »

« J'ai pu avoir accès à ces informations parce que j'ai moi-même été confrontée à une situation de handicap pour une étudiante de ma formation (lien fort avec le relai handicap). Mais je n'avais pas reçu ces informations avant que le cas se présente. »

« En fait lors d'un handicap, nous suivons les directives de la médecine universitaire. »

« Je connais certains aménagements, mais pas de manière exhaustive (je ne savais pas qu'un aménagement des horaires était possible). »

« Je connais principalement les aménagements quasi uniques pour tous les handicaps (Tiers temps / ordi /secrétaire) alors que cela mériterait d'être individualisé (mais avec soutien aux enseignants pour gérer cela). » Le tableau est indispensable aux responsables d'UE, de parcours et de formation pour organiser les évaluations des étudiants et échanger les informations au sein de l'équipe pédagogique. »

« Je consulte le tableau également pour les contrôles continus. Et à chaque fois que je rencontre un étudiant afin de savoir s'il a un aménagement particulier pour autant que ce tableau soit renseigné. Cela n'est pas toujours le cas pour les étudiants de L1.

« Il est pertinent pour connaître les aménagements au moment des examens, mais il ne permet pas de connaître la situation réelle de l'étudiant, qui peut affecter également sa présence ainsi que son mode de fonctionnement en cours/TD/TP. »

« Trop peu descriptif de l'adaptation à proposer en cours/TD suivant le handicap => seules les infos tiers-temps/ordi sont indiquées pour les évaluations »

« Il serait souhaitable que chaque responsable d'UE soit averti lors d'un changement de statut d'un étudiant inscrit dans l'UE. Celui-ci peut ensuite en faire écho à l'équipe de l'UE. »

Enfin, 65 % des enseignants trouveraient pertinent qu'il y ait une personne identifiée « **référént handicap** ».

Compte tenu des commentaires, il semblerait que cette question devra être discutée avec les équipes pédagogiques, les départements et le décanat pour identifier la/les personnes la/les plus pertinentes.

Commentaires :

« Par département, non, mais pour l'UFR, oui. S'il existe déjà, je ne le connais pas ? »

« En fait il y a déjà un représentant handicap »

« Oui et non soit il connaît et rencontre tous les étudiants et a une vacation pour ce travail de proximité. Ce qui compte c'est que l'étudiant se sente identifié un humain pas en lien avec un référent mais avec un être humain... »

« Les responsables d'années sont les mieux placés pour gérer les étudiants de chaque cohorte à mon avis, inutile d'ajouter un interlocuteur supplémentaire »

« Je pense que ce serait pertinent, à la fois pour les étudiants concernés et pour les équipes pédagogiques. On pourrait ainsi imaginer un suivi de ces étudiants tout au long de leur formation : identification de leurs difficultés et besoins spécifiques dès le début de l'année, puis accompagnement régulier pour vérifier que ces besoins sont correctement satisfaits (en lien avec le médecin et le relai handicap). Cela permettrait également de faire évoluer ces aménagements en cours de formation, si nécessaire. »

« Cette mission pourrait s'avérer lourde et complexe : il sera probablement nécessaire de fournir des outils appropriés au référent (par l'intermédiaire de formations), et de lui permettre de consacrer du temps à cette mission. Il faudra également qu'il bénéficie, à mon sens, d'un soutien de la part du relai handicap pour ne pas avoir à gérer seul des situations parfois délicates. »

« Je me suis retrouvée à jouer ce rôle naturellement avec plusieurs étudiants. Au feeling, en improvisant. Cela a été très enrichissant. Le problème est le jugement et les erreurs d'évaluation de la situation par des enseignants face à des étudiants atypiques. Il faut l'avoir été soi-même pour comprendre... Il y a un énorme travail à faire pour expliquer aux enseignants que tout le monde ne doit pas entrer dans le même moule. Et que leur façon de concevoir l'apprentissage n'est pas une vérité absolue, mais juste une façon parmi tant d'autres... »

« Est-ce que le périmètre n'est pas trop large pour certains départements ? »

« MSH a déjà des relais, est-ce nécessaire de créer un intermédiaire en plus ? »

« Pourquoi pas mais il y a déjà des référents pour tellement de choses... »

Douze participants ont fait remonter des **suggestions** pour améliorer le processus d'information et l'accueil des étudiants :

« J'ai déjà eu beaucoup d'étudiants en situation de handicap et je me suis sentie isolée et abandonnée par ma structure pour m'aider à mettre en place des moyens pédagogiques justes et adaptés (handicap moteur).

L'enseignant référent handicap dans chaque département me semble une bonne idée pour justement aider les collègues. »

« Vraiment renforcer l'appel aux étudiants aidants car lorsqu'un handicap nécessite une salle à part pour une examen que l'on vous dit faites donc appel à un collègue c'est difficile. »

« Un mail général et descriptif des différents services à contacter et des démarches à effectuer par/pour les étudiant.e.s en situation d'handicap, adressé à tout.e.s les enseignant.e.s dès la rentrée universitaire (S37). »

« Il me semble qu'il faut passer par les responsables de parcours. On pourrait imaginer le circuit suivant :

- La scolarité (ou le référent handicap ?) indique aux responsables de parcours les difficultés et besoins de leurs étudiants, dès qu'elle dispose de ces informations.

- Les responsables de parcours redescendent les informations utiles auprès de leurs équipes pédagogiques, et les sensibilisent sur la nécessité de prêter une attention particulière aux étudiants concernés.

- Les responsables de parcours et le référent handicap échangent sur les éventuelles difficultés rencontrées par ces étudiants tout au long de l'année, pour réajuster si besoin les aménagements mis en place. »

« Avoir le maximum d'info en amont des enseignements pour les adapter au plus près des besoins des étudiants »

« Lors du processus d'enregistrement par la médecine étudiant du handicap, faire signer un accord à l'étudiant pour que quelques précisions sur son handicap soient fournies aux enseignants dans son intérêt ; être formé aux aides à apporter en cours/TD »

« Arrêter de tout dématérialiser, en particulier ce genre d'information. L'humain, en particulier pour les situations de handicap, doit rester au centre du jeu. »

« Soit un document type clé de détermination ou carte mentale, soit vidéo »

« Disposer d'un portail unique Enseignant/Étudiant qui répondrait aux attentes des Étudiants (OK déjà fait) mais également aux attentes des Enseignants (dispositifs d'accueils, conseils de rédaction pour les étudiants souffrant de dyslexie (supports de cours et sujets d'examens), dispositifs de sous-titrage etc....) C'est peut-être fait qq part sur l'intranet, mais peu visible. »

« Organiser une réunion par semestre avec le référent handicap du département, 1 membre du Décanat, Scolarité pour un partage des pratiques + info des nouveaux étudiants en situation de handicap (ESH) "lourd" référent handicap informe les équipes des nouveaux ESH pour anticiper les années futures »

« Je pense que l'inclusion est très importante, mais elle ne doit pas se faire au détriment des autres étudiants. Nous ne devons pas oublier les graves problèmes que peut poser (exemple L2 Info l'année dernière). »

« Pour les étudiants, mettre en place un référant au niveau du département voire de la formation. Pour l'équipe enseignante, il faudrait dans un premier temps au moins informer le directeur d'étude. »

B. Les besoins des étudiants et l'adaptation des pratiques d'enseignement

Les étudiants ne semblent pas toujours indiquer aux enseignants leurs besoins pédagogiques. C'est en partie confirmé par l'enquête auprès des étudiants car ces derniers préféreraient avoir un seul interlocuteur au sein de l'équipe pédagogique.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Systematiquement (A1)	0	0.00%
La plupart du temps (A2)	13	30.23%
Parfois (A3)	27	62.79%
Jamais (A4)	3	6.98%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

51 % des enseignants indiquent qu'ils n'ont pas un **niveau d'information** suffisant quant à la situation de l'étudiant handicapé pour adapter leurs pratiques pédagogiques. Une meilleure information et compréhension des problématiques individuelles (sans rentrer dans le secret médical) est mis en exergue.

Suggestions pour améliorer la connaissance des besoins :

« Je ne pense pas pouvoir adapter les enseignements dans toutes les situations, que je découvre parfois trop tard, d'où une charge supplémentaire sur l'équipe pédagogique. »

« Connaître plus à l'avance (avant mise à jour du tableau récapitulatif) l'existence d'étudiants en situation de handicap et le type d'aménagement/de modification nécessaire »

« Je ne sais pas toujours si un étudiant a un besoin particulier »

« Il faut bien connaître ce que peut faire ou ne pas faire l'étudiant (tenir un crayon, utilisation uniquement d'une tablette...) »

« Connaître ses besoins spécifiques... »

« Je ne souhaite pas rentrer dans le secret médical. »

Qu'il nous soit indiqué le handicap quand il n'est pas visible tout en gardant au maximum le secret professionnel. Soutien en proximité si besoin. »

« J'aurais besoin de disposer d'informations dès le début de l'année sur les difficultés qu'il rencontre, les aménagements pédagogiques qui lui permettent de travailler et progresser, les troubles éventuels qu'il peut présenter en cours, et la manière de réagir face à des comportements parfois inhabituels. »

« Les aménagements dont il a bénéficié jusque-là »

« Connaître son ressenti après 2 ou 3 séances d'enseignement »

« Sans violer le secret médical et si les services sont au courant d'un handicap invisible tel qu'un trouble du spectre de l'autisme pour certains étudiants, il serait nécessaire d'informer l'équipe pédagogique. En effet, des méthodes pédagogiques pourraient ne pas être adaptées à ces profils d'étudiants. »

« Impossible de répondre à la question ci-dessous, car manque de nuance dans les possibilités de réponses. Tout dépend de la situation de l'étudiant. Parfois c'est très clair. Parfois pas du tout, (pas même pour l'étudiant). C'est en parlant longuement avec des périodes de réflexions/digestion entre les RDV que l'on peut y arriver. »

« En général, il manque des détails sur les manques et les troubles spécifiques à chaque étudiant en situation 'handicap, sans pour autant trahir le secret médical. »

« En général on ne connaît que les aménagements examens et les handicaps majeurs, mais bcp de situations de handicap moins visibles/importantes ne font pas l'objet de signalement. »

« Davantage d'informations sur son handicap, la fatigue qu'il peut engendrer, les conditions de lecture/écriture les meilleures pour lui. »

« La situation d'handicap de l'étudiant pour une bonne adaptation tout au long de l'année et pas seulement pour les situations d'examen ou de contrôle. »

90% des enseignants pensent qu'il serait pertinent que l'étudiant en situation de handicap **soit reçu en début d'année par un enseignant** de l'équipe pédagogique pour faire un état de ses besoins pédagogiques.

Les enseignants sont nombreux à signaler qu'ils rencontrent des **difficultés à appliquer les prescriptions** en matière d'aménagement :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Systématiquement (A1)	1	2.33%
Souvent (A2)	10	23.26%
Parfois (A3)	20	46.51%
Jamais (A4)	12	27.91%
Commentaires	16	37.21%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Commentaires :

« Notamment pour la notation car en chimie l'étudiant doit dessiner des molécules et avec selon le degré de handicap, ce n'était pas possible. Est-ce que la notation devient juste par rapport aux autres étudiants ?? »

« Voir plus haut. C'est surtout le handicap psychologique qui est dur à gérer. »

« Parfois dé et connecté de l'humain, une préconisation alors que l'étudiant avait besoin d'écoute et de mise en œuvre... »

« Pas toujours facile de concilier l'enseignement de groupe et les besoins spécifiques individuels »

« Personne de petite taille avec aménagement du poste de travail sous hotte »

« Difficultés à appliquer systématiquement un tiers-temps pour des petits contrôles sur table en séance. Lorsque l'étudiant a besoin de sortir pendant une épreuve, il n'est pas possible de l'accompagner si on est seul à surveiller... »

« Le secrétariat n'est pas simple à mettre en place »

« Non présence du secrétaire. Matériel spécifique à amener par l'enseignant ... »

« Par méconnaissance »

« Il y a quelques années, il n'y avait aucune aide pour le secrétariat. C'est ma fille qui a du venir un samedi matin pour servir de secrétaire lors d'un examen. On a parfois la sensation que l'établissement se contentait de faire savoir untel a tel handicap et donc tel besoin ; mais après ça le message implicite est débrouillé vous sans moyen supplémentaire de notre part. »

« Problème de secrétariat ou de personnes pour surveiller les épreuves essentiellement. »

« Informé au dernier moment lors d'un contrôle continu »

« Comment évaluer des rendus d'observations et commentaires adéquats quand l'étudiant est dysgraphique, ne peut observer ni manipuler ??? comment accorder un tiers temps en TP quand les horaires de tous :et des salle et enseignants sont serrés et ne le permettent pas ? »

« Étudiants sourds & langues ; dyslexiques et types d'épreuves ; autistes et gestion de groupes dans des cours basés sur l'oral. »

« Cas jamais rencontré (aménagements prescrits par le médecin) en dehors des tiers temps »

« Absence de secrétariat sur le site de Gavy, courrier de médecin transmis avec le rendu d'un DM m'indiquant que l'étudiant peut "utiliser un mot pour un autre" me laissant incapable d'évaluer la maîtrise des définitions scientifiques vues en cours (isotropie/anisotropie par exemple).

Douze participants ont fait part de **suggestions** qui font appel à plus de moyens humains et peut être à repenser l'organisation de certains examens :

« C'est une question de personnel »

« Faire appel systématiquement aux étudiants aidants. »

« Une discussion en début d'année entre les responsables de parcours, le référent handicap et les enseignants concernés, sur les différents points de vigilance et la manière de gérer les aménagements serait à mon avis pertinente.

« Entretien préalable étudiant - médecin – enseignant ; Moyens financiers et humains »

« Le 1/3 temps par exemple pour des CC est contreproductif. Tout le monde fait du bruit, on court après les personnes en retard et les étudiantes et étudiants qui ont besoin de calme car ils ont un 1/3 temps n'en ont pas du tout -> serait-ce possible de sanctuariser un créneau (ou une matinée) pour les cc afin que les personnes qui ont besoin d'un 1/3 temps soient regroupées, quelle que soit leur parcours (c'est juste une idée mais en tout cas la situation actuelle ne les aide pas vraiment). »

« Travail avec la référente ou le référent handicap »

« On pourrait faire en sorte que pour les CC les réservations d'amphis soient systématiquement associées à des réservations de petites salles en nombre suffisant. C'est souvent impossible par manque de disponibilité. On se retrouve alors à laisser la petite salle pour l'étudiant qui a besoin de dicter ses réponses à son secrétaire (souvent un étudiant Thésard du labo qui faut cela bénévolement). Et du coup, on se retrouve à demander aux étudiants tiers temps de composer dans l'amphi. Et là, ils sont gênés par les étudiants qui quittent plus tôt l'amphi. On fait en sorte de décompter ce temps, mais cela reste incorrect. »

« Tenir compte de la réalité du terrain Ne pas donner de décision verticale que les enseignants ne peuvent pas appliquer, c'est eux qui sont en ligne directe avec les étudiants et avec des groupes déjà chargés »

« Plus d'échanges et de formations spécifiques à chaque type d'enseignement »

« C'est un peu au cas par cas il me semble... »

« Davantage de moyens humains pour le secrétariat »

« D'être informé en amont pour chaque étudiant en situation d'handicap »

Concernant les **examens**, les modalités d'aménagement prescrites ne semblent pas toujours pertinentes pour les étudiants (confirmé par l'enquête étudiante). Le temps supplémentaire accordé ne répond pas systématiquement aux difficultés de compréhension des sujets d'évaluation et/ou aux difficultés de réalisation (dysgraphie, manipulation, vision...). Se pose également la question de l'équité entre étudiants.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Systématiquement (A1)	4	9.30%
La plupart du temps (A2)	17	39.53%
Pas toujours (A3)	14	32.56%
Rarement (A4)	1	2.33%
Je ne sais pas répondre (A5)	7	16.28%
Commentaires	9	20.93%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Commentaires :

« Des étudiants qui se font dispenser parce qu'ils boîtent. Il ne faut pas exagérer. »

« J'ai peur que l'examen plus long soit fatiguant pour l'étudiant quand on dépasse 2h »

« Parfois j'ai l'impression d'une injustice par rapport aux autres étudiants. »

« Difficultés de mise en œuvre pour les CCs courts »

« Oui car pour les examens les 1/3 temps sont dans la même salle. »

« Surplus de temps de travail ... Réduire les sujets d'évaluation pour éviter le besoin de 1/3 temps pour tous »

« Parfois ce n'est pas du temps supplémentaire qu'il faut mais une adaptation du sujet. Des phrases claires, des consignes claires. Il y a plusieurs façons de comprendre une question... On peut donc passer du temps à se demander ; mais quelle compréhension de la question je dois choisir pour y répondre ??? Cela fait perdre du temps. Il faudrait que nous les enseignants, soyons formés à envisager et comprendre ces situations. Là aussi, le manque de temps fait que beaucoup d'enseignants arrivent tout juste à produire des sujets d'examen à temps... Le souci de l'inclusion reste, à mon avis, bien souvent non traité. Je m'amuse souvent à lire les sujets des collègues ou ceux qui traînent dans les salles après les examens. Je constate encore un manque de précision dans la formulation des questions. Autre chose d'essentiel. Le mode d'évaluation lui-même est à adapter. On ne peut évaluer de la même façon tous les étudiants. Oral/écrit, ... Certains étudiants sont brillants, ont tout compris mais sont incapables de gérer leur stress à l'oral surtout s'ils perçoivent un jugement ou un agacement dans le regard de leur auditoire/juges... Ce n'est pas normal. C'est comme si tous nos enseignements et évaluations étaient adaptés à une majorité d'étudiants (la plus grosse surface sous la gaulienne) et que l'on oublie les 5% tout à gauche ou tout à droite. Or ceux sont eux qui ont le plus de capacités de tirer vers le haut, de créer, de faire des avancées majeures en sciences et autre. Car justement, ils sont atypiques. Si l'enseignement supérieur n'arrive pas à les former et les diplômer alors c'est un échec, et une perte majeure pour la société. »

« Facilité pour l'équipe mais cela entraîne parfois beaucoup plus de fatigue lors de la période d'examen pour les étudiants »

« Oui, certains étudiants sont lents. Je ne sais pas dire ce qui relève d'un handicap ou d'une absence de talent. »

C. La connaissance des situations de handicap

Une majorité des enseignants ne connaissent pas bien tous les troubles cognitifs et les situations de handicap :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Parfaitement (A1)	4	9.30%
Moyennement (A2)	26	60.47%
Assez peu (A3)	12	27.91%
Pas du tout (A4)	1	2.33%
Commentaires	6	13.95%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Pour parfaire leurs connaissances, les enseignants souhaitent bénéficier :

- D'une documentation complète (55%)
- De formations courtes sur les principaux troubles et handicap (48%)
- D'un accompagnement individuel par le pôle pédagogie (21%)
- D'un cycle de rdv sous la forme d'un café pédagogique pour discuter entre enseignants (23%)
- D'un webinaire d'une heure (35%).